Frc 4° f 30811.2A

Cese
fol
Frc
27207

DISCOURS

Prononcé par M. de Saint-Sauveur, Membre de la Nobleſſe du Bailliage d'Auxerre, le 25 Mars 1789, dans l'Aſſemblée des trois Ordres réunis, & imprimé ſur leur demande.

Messieurs,

Cette Aſſemblée brillante, vénérable & réguliére, va réunir dans ſon ſein la ſageſſe & la maturité des conſeils, la pureté & l'étendue des vues, la chaleur & l'énergie d'un patriotiſme éclairé. Préſidée par un chef qui a tenu & qui tient encore aujourd'hui d'une main ferme la balance de la Juſtice, par un chef qui poſſede l'élévation des plus nobles ſenti-

THE NEWBERRY
LIBRARY

mens, elle ſent tout ce qu'elle peut en attendre; elle en fait à tout inſtant la plus douce expérience, & elle connoît auſſi tout ce qu'elle peut attendre d'elle-même, & de ſes forces bien dirigées. Trop délicate & généreuſe, cette Aſſemblée, pour s'arrêter à de petits intérêts, ſûrement elle ne verra que le grand intérêt de la Nation. L'ordre à mettre dans toutes les parties, une ſévère économie, la diſpenſation de la Juſtice autrement, & ſagement organiſée; l'impartialité, l'eſprit de ſacrifice, ce ſont là les objets principaux qui doivent nous rallier tous, & nous raſſembler devant l'autel de la Patrie pour y préſenter l'hommage des plus purs ſentimens. Les momens ſont précieux, il faut les remplir tous, calculer nos démarches & les diriger vers un point unique, le plus grand bien, la plus grande utilité commune.

Une belle & vaſte carriere nous eſt ouverte à tous, mais de grandes, de violentes paſſions pourroient ſe préſenter dès l'entrée, nous empêcher de la parcourir, & d'en atteindre le but.

La cupidité ou l'intérêt perſonnel, de tout tems le plus cruel tyran des eſprits & des cœurs, voudra peut-être encore prolonger la durée de ſon empire, eſſayer d'en étendre les bornes; c'eſt à nous, Mes-

SIEURS, de le dompter, & de l'enchaîner à jamais.

Nous le ferons efficacement & par un seul moyen, l'oubli généreux de nous-mêmes, l'amour du bien public. Eh ! quel secours n'aurons-nous pas pour nous laisser entraîner à de si nobles sentimens ? l'exemple du Monarque juste & sage qui s'empresse de venir au-devant de nous, celui de son auguste Frere, & qui est aussi son illustre imitateur, les démarches du Ministre citoyen, qui ne respire que pour la Patrie ; les procédés si généreux des Princes, Pairs, Pontifes, Nobles & chefs de la Nation ; que de leçons pour nous ! Le chemin est frayé par le grand nombre qui nous précéde, il est doux, il est facile à suivre.

Eclairés, MESSIEURS, de plus en plus, fortifiés par la doctrine des excellents discours qui ont paru dans cette Assemblée ; nous trouvons dans celui de M. le Grand-Bailli, la noblesse, toutes les lumieres & la dignité qui conviennent au Président de tous les Ordres ; dans celui de M. le Procureur du Roi, des vues pleines de sagesse, de justice, de modération, si dignes des fonctions qu'il remplit, & qui caractérisent toutes ses démarches ; dans ce que nous a exposé, M. l'Evêque d'Auxerre, une opinion profonde, savante, lumineuse, purement & élégament exprimée,

& qui traite ſagement les objets les plus importants ; la ſomme de ſes connoiſſances eſt devenue notre bien, nous ſaurons en profiter ; & nous attendons de ſa généroſité comme de celle de ſon Corps, l'exemple des plus grands ſacrifices.

Nous voyons, MESSIEURS, avec la plus grande ſatisfaction, dans cette honorable partie de l'Aſſemblée (*), tous les élans du génie, des talens, du patriotiſme le plus pur prêt à éclater ; il eſt tems de leur laiſſer prendre leur eſſor, bien perſuadés qu'ils ne ſeront jamais dirigés que vers le bien.

C'eſt pourquoi nous eſtimons que l'Aſſemblée doit commencer à prendre la forme de ſes délibérations & en traiter les objets.

(*) Le Tiers-Etat.

A Auxerre, de l'Imprimerie de L. FOURNIER, 1789.